

(1)



(/2014/12/16/la-creation-de-communes-nouvelles-boostee) (/2014/12/16/emprunts-toxiques-une-association-va-deposer-5-plaintes-autres-de-la-commission-europeenne)



(http://www3.smartadserver.com/diff/1051/3876745

/go1.asp?3876745%3B425218%3B0%3B9029295364%3BV%3Bsystemtarget=%24qc%3d1307008035

%3b%24q%3dmedium%3b%24qpc%3d28001%3b%24qpp%3d0%3b%24q%3d228_1439_8786t%3b%24dma%3d0

%3b%24b%3d12340%3b%24o%3d12100%3B12026830%3Bclickvars=)

> ACTUALITÉ (1) > UNE LOI ESPAGNOLE SUR LA TRANSPARENCE PEU CONVAINCANTE (1)

Une loi espagnole sur la transparence peu convaincante

16 DÉC. 2014, PAR ACTEURS PUBLICS

03
MIN

0

© Andres Kudacki/AP/SIPA

Il aura fallu une décennie à l'Espagne pour adopter une loi sur la transparence de la vie publique et l'accès à l'information des citoyens. Objet de débats houleux depuis 2004, cette loi est entrée en vigueur mercredi 10 décembre. Mais le texte est quasi unanimement contesté pour son "insuffisance" et pour l'"opacité" qu'il maintient.

Il était temps, car l'Espagne avait beaucoup de retard en la matière par rapport à ses voisins. C'est en effet le dernier pays européen à se doter d'une loi sur la transparence de la vie publique et l'accès à l'information. En comparaison, la Suède en possède une depuis 1776, ce qui en a fait le premier pays en Europe à s'être doté d'une législation dans ce domaine.

Avant de présenter le projet de loi au Parlement, en janvier 2012, Soroya Saenz de Santamaria, la vice-présidente du gouvernement, avait indiqué que l'Espagne devait "se positionner à l'avant-garde des politiques de transparence et des exigences du « gouvernement ouvert »", une initiative lancée en juillet 2010 à New York par le Président américain Barack Obama et la Présidente brésilienne Dilma Rousseff.

Mais à peine entrée en vigueur, les associations jugent la loi espagnole insuffisante et opaque. "Non seulement, la loi arrive tard, mais c'est celle qu'on aurait faite si on ne voulait pas donner l'accès à l'information", souligne Javier de Vega, chargé de communication pour la Fondation citoyenne pour la défense de la démocratie Cívico. Il considère que c'est une "opportunité perdue" et que le texte "est un reflet du manque de volonté politique".

Reléguée à la 64^e place

Pour l'ONG Access Info Europe, le nouveau texte comporte deux problèmes majeurs : il "n'englobe pas l'accès à l'information de toutes les administrations publiques" et il "exclut l'accès à plusieurs rapports internes ou communications au sein d'une entité publique ou entre les administrations. Dans d'autres pays, les citoyens peuvent avoir accès aux copies des courriers électroniques", remarque Helen Darbshire, la fondatrice et directrice de l'ONG.

Access Info Europe situe ainsi l'Espagne au 64^e rang des pays qui possèdent les meilleures lois en matière de transparence, un classement établi sur 99 pays dans le monde. Pourtant, le gouvernement espagnol a créé un "portail de la transparence", grâce auquel les citoyens peuvent, en théorie, consulter d'un simple clic sur Internet la rémunération de leurs dirigeants politiques (ministres et fonctionnaires), le montant des subventions des partis ou les marchés publics.

Les Espagnols pourront même obtenir des informations en soumettant une demande en ligne. L'administration aura un mois pour y répondre. "Si le citoyen n'obtient pas de réponse au bout d'un mois, c'est comme si sa demande avait été refusée. Même avec la loi, l'administration n'a pas l'obligation de répondre", critique Javier de Vega.

Mode d'utilisation complexe

De plus, l'utilisation du nouveau portail n'est pas simple. Tout d'abord, les citoyens qui voudront avoir accès à cette information devront s'identifier via une signature digitale, chose peu commune dans les autres pays européens, souligne Helen Darbshire. "Le Conseil de l'Europe a émis une recommandation aux États pour que les citoyens puissent consulter de façon anonyme", explique-t-elle.

Elle explique que suite aux difficultés d'accès, "le quotidien El País a même créé une page Web pour que les citoyens puissent envoyer leurs questions et c'est le quotidien qui transmettra au gouvernement via sa signature digitale les demandes des citoyens". Pour Helen Darbshire, le gouvernement espagnol "ne veut pas reconnaître que l'accès à l'information est un droit fondamental".

De son côté, Rafael Hernando, porte-parole adjoint du Parti populaire, majoritaire, au Parlement, a déclaré, lors d'une



OK

L'AUTEUR



Acteurs Publics

E-mail

(mailto:redaction@acteurspublics.com)

Ses articles (/recherche/tag?auteurs[]=113)

ARTICLES LIÉS

Articles Biographies Émissions

Aucun article lié



(http://www3.smartad:

/3876757

/go4.asp?3876757%3B422284%3B0%3B2176228451%3BV%3Bsystemtarget=

%3b%24q%3dmedium%3b%24qpc%3d28001%3b%24qpp%3d0%3b%24q

%3b%24b%3d12340%3b%24o%3d12100%3B12026830%3B120268

(/) loi n'aura pas de grands effets sur la corruption. Pour Helen Darbishire, "plus qu'une loi, il faudrait un changement culturel et de mentalités".

Isabelle Birambaux, à Madrid



Acteurs Publics

Tags [transparence \(/recherche/tag?tags\[\]=transparence\)](#) [loi \(/recherche/tag?tags\[\]=loi\)](#)
[espagne \(/recherche/tag?tags\[\]=espagne\)](#) [open government \(/recherche/tag?tags\[\]=open government\)](#)

IL VOUS RESTE 8 ARTICLES GRATUITS JUSQU'À LA FIN DU MOIS

(/abonnement) (/register/)